

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **105 (1969)**

Heft 7

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif



Professeur de français

spécialisée dans la méthode audio-visuelle
cherche emploi partiel ou à plein temps dans
la région lausannoise.

Marianne Rouyer, Valentin 44, Lausanne,
tél. 22 89 67

A NEUCHÂTEL, rue St-Honoré 5

Reymond

La librairie sympathique où l'on bouquine avec plaisir

Vacances en Hollande

De nombreux instituteurs hollandais aimeraient louer votre maison ou faire un échange pendant les vacances.

D'autres loueraient leur maison au bord de la mer du Nord ou prendraient des pensionnaires (situation tranquille).
E. Hinloopen, professeur d'anglais, Stetweg 35, Castricum Holland.

La bonne adresse
pour vos meubles



Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers



AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois

Alder & Eisenhut AG

75 ans 1891-1966

Fabrique d'engins de gymnastique, de sport
et de jeux

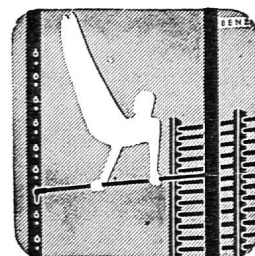
KÜSNACHT-ZH

Tél. (051) 90 09 05

Fabrique Ebnat-Kappel/SG

Nos fabrications sont conçues
sur les exigences de la nou-
velle école de gymnastique

Fourniture directe aux autori-
tés, sociétés et particuliers



République et Canton de Genève

Département de l'instruction publique

Etudes pédagogiques de l'enseignement secondaire

Ces études, organisées par la direction générale de l'enseignement secondaire, sont ouvertes aux gradués de l'Université de Genève, aux diplômés d'une école polytechnique suisse, ainsi qu'aux porteurs d'un titre équivalent.

Elles comprennent

- une année de formation pédagogique (suppléance de 8 à 10 heures, stage dans les écoles, études théoriques et pratiques) et une année d'application (suppléance dirigée dans les écoles secondaires).

Le certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire, nécessaire pour la nomination dans l'enseignement secondaire genevois, est délivré aux candidats qui ont réussi ces études.

La première année, les candidats reçoivent un traitement fixe; la deuxième année, leur rétribution correspond à la suppléance dont ils sont chargés.

Les inscriptions pour l'année scolaire 1969-1970 doivent parvenir à l'adresse ci-dessous entre le 3 et le 29 mars 1969.

Pour tout renseignement s'adresser aux :

Etudes pédagogiques de l'enseignement secondaire,
16, chemin du Bouchet, 1211 Genève 19, téléphone 34 81 25.

Le conseiller d'Etat chargé
du Département de l'instruction publique :
André Chavanne

Editorial

Le questionnaire

Le questionnaire lancé dans l'« Educateur » n° 4 a-t-il rencontré du succès. Au lecteur d'en juger :

Membres de la SPR	Questionnaires reçus	
Vaud	2104	217 10 %
Jura	900	57 6 %
Genève	572	51 9 %
Neuchâtel	498	40 8 %
Autres	—	13 —

Nous avons donc reçu 378 réponses dans les délais et nous remercions tous les lecteurs qui, par leurs réponses souvent très détaillées montrent l'intérêt qu'ils portent au journal et nous fournissent nombre d'excellentes suggestions. Le dépouillement proprement dit n'a pas commencé. Néanmoins, nous ne résistons pas au plaisir de vous citer, au hasard d'une lecture rapide, quelques remarques.

Contenter tout le monde et son père

- L'« Educateur » me satisfait.
- Supprimer l'« Educateur ».
- Pas assez engagé, pas assez de polémique.
- Evitez à tout prix la polémique.
- Les comitards ne font que critiquer les autorités.
- Ceux qui écrivent le font dans le but d'obtenir de l'avancement.
- Pas besoin de partie pratique.
- Augmenter la partie pratique.
- Je suis allergique aux leçons toutes faites.
- Présentez-nous des exemples de leçons.
- Un journal de syndicat ne m'intéresse pas.
- But premier : le journal doit contribuer à la création d'un syndicat des enseignants romands.
- Supprimer la partie corporative.
- Supprimer la partie pédagogique.
- Des articles intéressants nous renseignent sur l'activité des comités.
- Les comptes rendus d'activité n'intéressent que ceux qui les écrivent.
- Trop coûteux.

- Augmentez le prix de l'abonnement et améliorez la qualité.
- Devrait être présenté sur papier journal.
- Améliorer la qualité du papier.
- Les rédacteurs ne valent rien, changez-les.
- Les rédacteurs font ce qu'ils peuvent : payez-les.

Les grandes lignes

Cette première lecture permet cependant de dégager quelques points sur lesquels semble se dégager une certaine majorité.

Présentation

C'est un journal de grand-papa. Il a besoin d'être sérieusement modernisé. Les communiqués doivent être plus courts, coupés de sous-titres à la manière des quotidiens. La typographie et l'illustration doivent être revues.

Partie corporative

Elle devrait être condensée, réorganisée, prendre une tournure plus romande, éviter les sujets trop locaux, avoir plus d'unité en traitant le même sujet vu dans l'optique des différents cantons, informer de manière plus riche et plus précise sur les grandes lignes d'action des responsables avant et non après que les décisions soient prises et surtout, elle devrait être beaucoup plus engagée.

Partie pédagogique

Il faudrait la moderniser, faire appel à des personnes compétentes, traiter davantage des problèmes pédagogiques et psychologiques qui se posent chaque jour, donner des résultats d'enquêtes et des comptes rendus d'expériences, éviter les articles de remplissage, traiter un seul sujet mais de manière plus approfondie, améliorer la partie pratique, augmenter considérablement la part faite aux premiers degrés de la scolarité.

Vous n'êtes pas d'accord !

Ecrivez-nous.

Vous n'avez pas renvoyé votre questionnaire et vous désirez apporter votre voix à l'une ou l'autre des thèses en présence ! Faites-le aujourd'hui, nous en tiendrons compte. Un prochain numéro vous apportera une plus ample information.

RH.

névralgie
refroidissements
maux de tête
rhumatisme
lumbago sciatique

prenez **KAFA** poudre ou comprimés
soulage rapidement

comité central

Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante

Stage d'études européen sur « La formation des enseignants »
Heimstätte Gwatt, Thoune, Suisse, 13-17 avril 1969

Dimanche 13 avril

Arrivée des participants. Les organisations hôtes espèrent pouvoir accueillir les participants à leur arrivée, soit à l'aéroport de Berne, soit à la gare de Thoune. Les participants sont priés d'indiquer le lieu et l'heure de leur arrivée sur le bulletin d'inscription du stage.

Lundi 14 avril

Allocutions d'ouverture. « La formation des enseignants en France ». « La formation des enseignants en Suède ». « La formation des enseignants en Grande-Bretagne ». Renseignements fournis par les participants sur les derniers progrès réalisés dans leurs pays respectifs en matière de formation pédagogique.

Mardi 15 avril

Synthèse des exposés, suivie par des débats publics sur les différents aspects de la formation pédagogique en Europe.

Présentation d'un programme de visites et aperçu des programmes de formation des enseignants en Suisse.

Réunion d'information concernant le programme de la CMOPE en Europe ; rapport sur les travaux réalisés par le Comité de liaison du CCC depuis la Conférence régionale européenne de Dublin.

Mercredi 16 avril

Programme de visites d'établissements d'enseignement.

Jeudi 17 avril

Recommandations et conclusions, y compris des propositions concernant les mesures que devraient prendre la CMOPE et l'ICET en Europe dans le domaine de la formation des enseignants. (ICET : Conseil international de la préparation à l'enseignement, membre international de la CMOPE.)

Renseignements et inscription : Schweizerischer Lehrerverein, Ringstrasse 54, 8057 Zurich.

Groupe romand pour l'étude des techniques d'instruction

CALENDRIER 1969

Mars

Séminaires de deux jours à Genève, Lausanne et (ou) Neuchâtel. L'enseignement à l'aide d'un ordinateur.

Mai

Samedi 3 mai, Lausanne. Journée d'étude : La télévision éducative.

Juin

2-6 juin, Institut de psychologie, Neuchâtel. 9^e Séminaire d'initiation à l'enseignement programmé.

12 juin, Vevey. Journée d'étude sur : La formation du personnel commercial.

Juillet

7-12 juillet, Leysin. L'enseignement avec ordinateur (pour avancés). La conduite de réunions. Animation de groupes. Enseignement du cinéma, cinéma d'enseignement. Séminaire d'enseignement programmé.

Septembre

Journée d'étude à Lausanne. L'emploi des moyens audiovisuels dans l'enseignement de l'histoire.

18 septembre, Neuchâtel. Journée d'étude : La rentabilité de l'enseignement programmé.

Octobre

Samedi 4 octobre, Sion. Journée d'étude : L'enseignement d'une seconde langue au niveau élémentaire.

Séminaires de deux jours à Genève et (ou) Neuchâtel. Introduction à l'enseignement avec ordinateur.

13-17 octobre, Institut de psychologie, Neuchâtel. 10^e Séminaire d'initiation à l'enseignement programmé.

Novembre

Journée d'étude à Lausanne. Les techniques modernes d'enseignement et la formation continue des adultes.

10-14 novembre, Institut de psychologie, Neuchâtel. 3^e Séminaire de perfectionnement pour l'enseignement programmé.

Administration : 2, chemin des Allinges, 1006 Lausanne.

Service de placements SPR

Allemagne, printemps et été 1969

Plusieurs familles allemandes nous demandent des adresses de familles de Suisse romande disposées à accepter un échange, écoliers ou étudiants, aux vacances prochaines (printemps ou été).

Egalement quelques demandes comme « hôte payant », ou encore « au pair » avec aide au ménage. Quelques jeunes filles disponibles dès maintenant.

Echange au Tessin

Famille tessinoise de Pazzalo cherche échange, l'été prochain, pour sa fillette de 14 ans.

Offres à André Pulfer, 1802 Corseaux.

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin : R. HUTIN, case postale N° 3

1211 Genève 2, Cornavin

Educateur : J.-P. ROCHAT, direction des écoles primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :

IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux

Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62

Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :

SUISSE Fr. 21.- ; ÉTRANGER Fr. 25.-

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, 1006 Lausanne. Tél. ☎ (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le samedi soir (12 jours avant la parution) au bulletinier: Pierre Gillard, route des Moines, 1844 Villeneuve.

LE BULLETIN...

Outillage

16 h. 15. Le réparateur de la machine à laver est venu. Dans sa jolie voiture. Il a ouvert sa trousse à outils, une jolie trousse en plastique de la grosseur d'un classeur d'écolier, mais un peu plus épais. Auscultation.

— C'est le joint de la pompe. Un peu de colle, il n'y paraîtra plus.

Il est retourné dans sa voiture chercher la colle. Le temps que ça prenne. C'est fini.

— Signez là !

— Merci. Bonne fin de journée.

— Il n'y a pas de quoi. Encore deux machines à voir en plaine et est elle morte.

A peine un ronflement et la jolie voiture est loin. Cependant que sur le mur qui longe la route, mon gosse (10 ans) arrive, en changeant à tout bout de champ sa serviette de bras. C'est qu'elle est pleine à craquer. Le cordonnier l'a du reste recousue déjà deux fois. Près de 5 kg. Et aujourd'hui c'est une chance, il n'y a pas le « dico » à transporter.

— Qu'as-tu comme leçons aujourd'hui ?

Il ouvre la serviette, sort livres, cahiers, plumes, stylos, bref, tout un « commerce » — pour lui la journée a l'air de commencer — remue longuement son matériel, en extrait une petite brochure...

— Tiens, on nous a donné ça à l'école, c'est pour qu'on fasse attention à notre dos !

Mais au fait, le poids de l'outillage des élèves a-t-il une influence sur leur dos ?

PG.

Après le congrès

Notre congrès s'est déroulé dans une atmosphère calme, mais non point indifférente. En effet, pour ne parler que de ce point particulier, l'acceptation des principes de base régissant la réforme de structure de la SPV va permettre à votre comité et à la commission de poursuivre leur tâche dont le but final est une meilleure cohésion et une meilleure efficacité de notre société.

Je me permets d'adresser ici nos remerciements pour le travail accompli par notre collègue retraité Paul Burnet qui a bien voulu monter une exposition dans le hall du Palais de Beaulieu et nous trouver un conférencier capable d'éclairer avec bonheur une page de notre histoire vaudoise.

Nos remerciements aussi à Me Jean-François Poudret, professeur à l'Université, qui a captivé un auditoire quelque peu clairsemé en relatant la combourgeoisie de Lausanne avec Berne et Fribourg, combourgeoisie aux clauses inégales entre les parties, et qui de ce fait n'a pas eu pour notre canton et Lausanne en particulier, les effets escomptés.

PG.

Société vaudoise des maîtresses ménagères

Le 26 février 1969 Stamm de la Société vaudoise des maîtresses ménagères. Démonstration « Tuppervare ». Une légère

collation sera servie, c'est pourquoi vous êtes priées de vous inscrire auprès de Mme J. Bonard, 11, Druez, Lausanne, jusqu'au 24 février 1969. Rendez-vous à 14 h. 15, collège de Saint-Roch.

Voyages d'étude du corps enseignant romand

(AVECER)

Avez-vous des projets pour les vacances de Pâques ? Si oui : bonnes vacances !

Si non : venez avec nous !

Nous organisons un voyage au pays du soleil, à Piano di Sorrento, dans la baie de Naples, du lundi 31 mars au vendredi 11 avril 1969.

Vous pourrez faire la connaissance de collègues, visiter Rome, Naples et ses environs : le Vésuve, Pompéi, Capri, etc., et rentrer bronzés... et en pleine forme pour la nouvelle année scolaire !

Pour tous les détails, voyez l'annonce paraissant dans ce numéro de l'« Educateur », ou téléphonez au chef de groupe : H. Niklaus, 1099 Peney-le-Jorat, tél. (021) 93 40 90.

Croix-Rouge de la jeunesse

Vietnam et car

Les parrainages des classes vaudoises en faveur du Vietnam ont rapporté en 1968 la somme de Fr. 12 630.—, ce qui a permis d'envoyer, aussi bien au Nord qu'au Sud, des médicaments et de la nourriture pour enfants.

D'autre part, une somme de Fr. 12 000.— a été versée au fonds pour l'achat du second car pour handicapés.

Un chaleureux merci aux donateurs.

Postes aux concours

Dans la « Feuille des Avis officiels » du vendredi 7 février 1969 avec délai d'inscription au 22 février 1969.

Dans la « Feuille des Avis officiels » du mardi 11 février 1969 avec délai d'inscription au 26 février 1969.

Fournitures...

Les collègues remplissant les fonctions de dépositaire des fournitures scolaires seront sans doute fort satisfaits du nouveau système de livraison. En effet, il n'y a plus quinze ou vingt colis à déballer, à vérifier, et autant de petites factures à collectionner, mais dès cette année, tout le matériel est livré en une fois par les soins du bureau des fournitures scolaires.

Félicitons les responsables de cette rationalisation et souhaitons qu'ils ne s'arrêtent pas en si bon chemin. Diverses améliorations ont déjà été suggérées dans notre bulletin. J'en reprendrai une, primordiale à mon avis : pourquoi ne pas remplacer le système des quantités fixes de feuilles de papier, crayons de couleur, etc. attribuées à chaque élève par un crédit global (selon le nombre et l'âge des élèves) ? Combien de maîtres et maîtresses sont limités dans leur enseignement (ou paient le matériel de leur propre poche), parce que les autorités de leur commune croient que tout est fourni par l'Etat, alors qu'il n'est même pas possible d'obtenir une goutte de colle dans le cadre des réquisitions ? Sans réclamer de matériel extravagant, voici une petite liste, certainement incomplète, de matériel nécessaire pour effectuer des exercices de calcul ou de géométrie tirés de nos manuels (degrés moyen et supérieur) : pied à coulisse, papier calque, annuaire statistique, baguette, poutre, planchette, contre-plaqué, clous, marteau, ficelle, ruban adhésif, fil à plomb, mé-

tronome, mesures de capacité (litre, dl, dal, etc.), agenda forestier... L'arithmétique n'étant pas la seule branche d'enseignement, il est bien évident que nous ne pouvons demander au Bureau des fournitures scolaires de tenir toute cette quincaillerie à notre disposition ; par contre, un crédit global par classe et par élève, d'un montant suffisant, permettrait à chaque enseignant d'acquérir le matériel adéquat, tout en supprimant les laborieuses vérifications contre le resquillage dans le nombre des crayons de couleur ou des aiguilles à tricoter !

Une autre question mérite d'être posée : pourquoi la liste de commande du matériel de travaux manuels n'est-elle fournie que sur demande ? Alors que nous allons vers une civilisation des loisirs et que d'autre part la valeur des travaux manuels pour la formation de l'intelligence ne devrait plus être à démontrer, ceux-ci sont-ils considérés comme une branche facultative ?

Walter Hofer, Féchy

genève

Séance de délégations

Réunie sous la présidence de M. Chavanne, la séance de délégations du 23 janvier a examiné les points suivants :

- a) Liaison enseignement primaire-CO
- b) Statut du fonctionnaire
- c) Maîtres de disciplines spéciales
- d) Jardins d'enfants

Pour apaiser nos craintes, M. Chavanne précise d'abord que la 6e année restera à l'enseignement primaire. Il est prévu, pour assurer une meilleure liaison entre la fin de l'enseignement primaire et le CO, d'améliorer les conditions de préorientation au niveau de la 6e — ceci avec l'aide de psychologues. Cependant, M. Christe fait remarquer fort justement que le CO doit également faire un effort pour améliorer la « réception » de nos élèves.

Au niveau des directions, une conférence réunira prochainement des représentants des deux ordres d'enseignement. Au niveau des enseignants, il est souhaitable que des contacts aient lieu entre maîtres de 7e et de 6e d'une même région, comme cela se réalise déjà à Pinchat. Les maîtres de 6e devraient être tenus au courant des résultats obtenus par leurs anciens élèves. En ce qui concerne le nouveau statut du fonctionnaire, le comité de la SPG, par l'intermédiaire de ses délégués au Cartel intersyndical, suit très attentivement les travaux d'étude du projet du Conseil d'Etat, bien que ce projet ne nous touche pas pour le moment, comme nous le confirme M. Chavanne. Actuellement, une commission paritaire (la première de ce genre) étudie point par point ce projet et les amendements proposés par le Cartel. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution de ce problème.

Notre délégation avait demandé à la Direction de l'enseignement primaire de définir sa politique dans le domaine de l'engagement et du rôle des maîtres de disciplines spéciales (dessin, gymnastique, rythmique, chant, couture). M. Christe répond qu'actuellement chaque inspecteur est responsable de son secteur et que la situation est examinée d'année en année.

La direction accepte aussi notre idée de créer une nouvelle commission chargée de mettre sur pied une politique à long terme dans ce domaine.

Mlle Schnyder, responsable des jardins d'enfants, nous donne des renseignements intéressants et précis sur l'expé-

rience en cours. Actuellement, 5 classes jardins sont en activité et 5 autres s'ouvriront très prochainement à Meyrin. Pour l'année prochaine, il est prévu d'étendre cette expérience à d'autres secteurs du canton. Nous aurons l'occasion de revenir sur l'organisation de ces classes après la visite qui nous a été proposée par Mlle Schnyder.

Même s'il est un peu prématuré pour se prononcer, cette expérience semble réussie. Cette réussite provient en grande partie de la qualité des jardinières choisies (elles enseignaient à la satisfaction générale et depuis deux ans à l'école enfantine et avaient choisi avec enthousiasme cette possibilité). La formation des jardinières d'enfants doit être surveillée de près. Actuellement la Maison des Petits et l'Ecole Martin-Dupan délivrent des diplômes qui donnent la possibilité d'être engagées comme jardinières d'enfants.

A la question de savoir si toutes les premières enfantines allaient être transformées en jardins d'enfants, la Direction répond qu'une option dans cette direction est maintenant prise mais que des questions de personnel et de locaux pourraient limiter cette transformation.

Quant à la 2e enfantine, nous avons reçu l'assurance formelle qu'elle resterait l'apanage des maîtresses brevetées. Enfin, au moment de l'élaboration du statut de la jardinière d'enfants, la SPG sera associée à la rédaction de la loi.

Nous remarquons avec satisfaction que ces mesures sont en accord avec celles proposées par les commissions SPG qui ont examiné ce problème. En conclusion, nous nous félicitons de l'excellent climat qui a régné lors de cette réunion et des assurances précieuses qui nous ont été fournies pour l'avenir de notre profession.

Gilbert Meuwly

A propos de notre salaire de janvier

Trop de collègues signent leur bordereau de salaire sans en connaître le contenu et sans en vérifier l'exactitude. Et pourtant...

Le traitement représente un mois de travail et, à ce titre, mérite qu'on le respecte au point de lui accorder toute notre attention.

Ainsi, nous pensons vous rendre service en vous proposant quelques commentaires sur la paye de janvier dernier :

1. **Salaire de base** : augmenté du montant d'une annuité par rapport à 1968 (entre 35 fr. et 40 fr.) sauf pour ceux qui ont atteint le maximum.

2. **Allocation d'enfant(s)** : au prorata de leur âge et, à partir de 15 ans, de leur situation (apprenti ou étudiant).

3. **Complément vie chère** : 12 fois le 2,5 % du salaire de base mensuel de 1968.

Rappel 1968

4. **Allocation provisionnelle** (5 %). Cette allocation est calculée sur un minimum de 2000 fr. (100 fr. par mois). Elle sera versée chaque mois dorénavant.

5. **Vie chère 1969**. Elle est actuellement de 14,5 %, soit une augmentation de 2,5 % par rapport à l'année précédente.

Et pour février ?

Il n'y aura pas de rétroaction (voir chiffre 3) mais par contre la retenue CIA jusqu'à fin novembre. Seuls décembre et janvier sont exempts de CIA. Les prestations de la CIA feront l'objet d'un prochain article.

Si ces renseignements vous ont été utiles, ils auront atteint leur but : c'était leur seule ambition.

Le comité

Correspondance Dahomey-Suisse

Un instituteur du Dahomey, qui a fait ses études pédagogiques dans notre pays, cherche à correspondre avec un membre du corps enseignant pour échanger des expériences concernant :

- a) La méthode Cuisenaire ;
- b) L'apprentissage de la lecture ;
- c) Les mathématiques modernes.

Vous pouvez soit prendre contact avec M. Paul Dunner, 14, rue Hoffmann, 1202 Genève, soit écrire directement à : M. Barnabé Mélé, Ecole publique, Centre Abomey, Dahomey.

La SPG, c'est vous...

Plusieurs fois, ces dernières semaines, par la voie de l'« Educateur », le comité vous a demandé votre avis (cf. « Educateur » du 17 janvier 1969). Souvent aussi nous avons fait appel à votre participation à l'une des nombreuses commissions qui sont la vie même de la SPG. Tout cela souvent sans succès.

Pourquoi ce désintérêt ?

Ne pensez pas que la SPG soit l'affaire de quelques-uns. Nous vous invitons une fois de plus à vous annoncer à M. R. Grob, 33, route de Mategnin, 1217 Meyrin, tél. 41 73 22, pour l'une des commissions suivantes :

- Commission des congés ;
- Commission sur la situation de l'instituteur (il s'agit du dépouillement du questionnaire) ;
- Commission des maîtres de classes spécialisées.

Il s'agit là d'une commission à créer, plusieurs membres, maîtres de classes spécialisées ayant exprimé le vœu de se réunir en commission de travail et d'étude pour mettre en commun leurs diverses expériences.

D'autre part, nous aimerions pouvoir compter sur des

personnes de bonne volonté, pouvant fournir occasionnellement un travail pour la SPG, acceptant peut-être de la représenter lors d'un congrès, d'un séminaire, etc. Notre adresse est inchangée : Ecole de Saint-Jean, 1203 Genève.

Gilbert Meuwly

Société genevoise de travail manuel et de réforme scolaire

Cours de marqueterie

Nous vous proposons 4 séances de préparation à cette technique qui fera l'objet de l'un des feuillets 69-70. Nullement réservée à des mains masculines, la marqueterie vous offrira, outre la connaissance de divers placages, un moyen d'expression artistique varié et fin.

Maître de cours : M. Vautravers, maître au CO.

Dates : les mercredis 26 février, 5 mars, 12 mars, 19 mars.

Lieu : Collège du Cycle d'orientation de l'Aubépine. Atelier de travaux sur bois ; rue de l'Aubépine 21.

Horaire : 17 à 19 heures.

Inscriptions : auprès de M. Roger Piguet, président de la société Le Carré d'Amont, 1252 Meinier, tél. 50 12 77, jusqu'au 22 février.

Taxes : membres de la SGTM : 4 francs, non-membres 8 francs.

Matériel : apporter tablier, chiffons, crayon. Les fournitures vous seront distribuées par le maître de cours.

Cours de la Société suisse des maîtres de gymnastique

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise durant le printemps 1969 les cours suivants :

Cours pour la formation de directeurs d'excursions à ski du 8 au 13 avril 1969 au Grand-Saint-Bernard.

Cours pour la formation de chefs de camps de ski scolaires du 14 au 19 avril 1969 à Springen (UR).

Inscriptions : M. Paul Gilliéron, 38, rue des Charmilles, (tél. : 45 46 85).

TRIBUNE LIBRE

Les tabous de la pédagogie

Le plan d'études genevois de 1966.

Par définition, un plan d'études devrait être un Guide pour les enseignants plutôt qu'un catalogue de toute les notions qu'ils ont à transmettre dans le temps donné.

Or notre plan d'études à boucles est un recueil de 170 pages dont la matière, imposée, ne peut être convenablement enseignée dans le temps qui nous est imparti.

Nous allons le prouver à l'aide du programme de 6^e P (11-12 ans) considéré par le CO comme une année de pré-orientation, donc cruciale aux yeux des parents.

Analysons le contenu du PE en fonction du temps minimum nécessaire. Pour cela :

1. Découpons le programme de chaque discipline en « NOTIONS-UNITÉS » faisant chacune l'objet d'une leçon, telle qu'on puisse la donner **normalement** dans l'unité de temps (séance de 60 min.), aux 25 élèves d'une **classe ordinaire** à 1 degré.

2. Comparons le nombre d'heures ainsi déterminé avec celui qui nous est attribué, soit le temps hebdomadaire (p. 13), multiplié par 32 (39 semaines d'école moins 6 de revision et 1 de neige).

3. Admettons **à priori** que toutes les notions du programme soient bien à la portée du niveau mental moyen des élèves de 6e (? ?).

Discipline de base (ou de passage).

Elocution et lecture. — Temps attribué : $2 \text{ h.} \times 32 = 64 \text{ h.}$

1 texte par mois. Prép. et récit : $\frac{3}{4} \times 32 = 24$
Lecture à haute voix (25 élèves 2 min $\cong$ 1 h.) 32
Lecture silencieuse : 3 par mois ($\frac{1}{2}$ h.) 15
Lecture expliquée : 1 par mois ($\frac{3}{4}$ h.) 7 **78 h.**

Composition. — Temps attribué : $1\frac{1}{2} \times 32 = 48 \text{ h.}$

1 texte libre, 1 portrait, } 25 travaux
1 rédaction, 1 compte rendu } annuels 25
1 lettre (tous les 2 mois)
Commentaires, exercices (45 min. par sem.) 24 **49 h.**

Vocabulaire. — Temps attribué : $1\frac{1}{2} \times 32 = 48 \text{ h.}$

Critère : 1 page par leçon (20 mots)

I^{er} trimestre : Univers, Espace (3), Ville (3), Famille (2), Vie (2), Habitation (15), Alimentation (9), Vêtement (8) 42

II^e trimestre : Corps humain (11), Intelligence (4), Instruction (5), Langage (3), Moyens de tr. et com. (9) 32

III^e trimestre : Imprimés (3), Evénements (3), DN (4), Rel. et cond. sociales (7), Actions (1) 18 **92 h.**

Grammaire-Conjugaison. — Temps attribué : $1\frac{1}{2} \times 32 = 48 \text{ h.}$

Explications-exercices-analyses-dictionnaire.

I^{er} trimestre : Nom (2), Verbe (2), Adj. (2), Déterm. (10), Propos. (2), Suj. et acc. du verbe (6), Attrib. (4), Compl. du verbe (2×6) 40

II^e trimestre : Pon. pers. (4), Indic. 5 temps (10), Cond. (PR et PA) (4) 18

III^e trimestre : Cpl. de nom (2), Acc. du p. p. (12), Mode (2), Subj. (6), V. impers. (2) 24

Conjugaison : 37 v. à revoir (19), 13 nouv. (13) 32 **114 h.**

Orthographe d'usage et de règle. Temps : $1\frac{1}{2} \times 32 = 48 \text{ h.}$

I^{er} trimestre : Pl. des noms (5), Adj. fém. p. acc. (5×3) 20

II^e trimestre : Acc. du v. (8), Homonymes, 7 séries (7) 15

III^e trimestre. — Acc. p. p. (16), Mots inv. 27 (9) 25
Dictées : 1 prép. ou non par sem., corr. ($\frac{3}{4}$ h.) 24 **84 h.**

Arithmétique et géométrie. — Temps attribué : $\frac{3}{4} \times 32 = 120 \text{ h.}$

Calcul mental : leçon quotidienne de 12 min. (1) 32

Calcul écrit : Explications, exercices, problèmes.

I^{er} trimestre : Numér. (4), Frac. déc. (6), 4 opérat. (16), Perm. $\times$ (2), Syst. métr. L, C, P (12), Poids b, n (2), Moyennes (4), Approximations (4) 50

II^e trimestre : Mesures de surf. (4), Fract. ord. (4), Extr. des ent. (4), Fract. d'un nombre (4), Compar.

et simplif. (4), Transf. fr. déc. ord. (4), Mult. et div. fract. par entier (8) 32

III^e trimestre : Dénom. com. (2), Add. et soust. fr. or. (8), Rév. gén. fr. or. (8), Vitesse (4), Notes, fact. (4), Problèmes de jugement (4) 30

Géométrie : Explications, constructions, problèmes.

I^{er} trimestre : Rev. prog. de 5^e (1 h. pour 4 pages). Notions de base (2), Lignes (4), Angles (5), Prép. et par. (3), Dessin géom. (2), Symétrie (1), Quadril. (1), Rect. et carré (5), Autres quad. (6), Triangles (4) 33

II^e trimestre : Notions nouvelles (1 h. pour 2 pages) Triangles partic. (9), Polyg. rég. (8), Disques (3) 20

III^e trimestre : Aires des surfaces (19) 19 **216 h.**

Disciplines d'information (connaissances générales)

Géographie. — Temps attribué : $1\frac{1}{2} \times 32 = 48 \text{ h.}$
Cantons suisses (1 leçon pour 2 pages du manuel Rebeaud)

I^{er} trimestre : Introduction (4), Uri, Schwytz, Unt. (6), Lucerne, Zurich, Zoug, Glaris et Berne (14) 24

II^e trimestre : Bâle, Sol., Arg. (6), Schaf. Th. (2), St-Gall, App., Grisons (7) 15

III^e trimestre : Tessin, Valais, Frib., Neuch. (12), Vaud et Genève (6) 18 **57 h.**

Histoire. — Temps attribué : $1\frac{1}{2} \times 32 = 48 \text{ h.}$
H. nationale (1 leçon pour 2 pages du manuel Grandjean)
H. genevoise (2 leçons pour 1 page du manuel Grandjean)

I^{er} trimestre : Généralités sur le Moyen Age (5), Waldst. (2), Fond. de la Conf. (3), Morg. (2), Nouveaux cantons (4), Genève (4) 20

II^e trimestre : Sempach et Naefels, Rev. S. hér. (4), Extens. Conf., Guerre de Zurich, Org. mil. (7), Genève (4) 15

III^e trimestre : Guerres de Bourgogne et suites (6), Guerres d'Italie (3), Genève et la Savoie (4) 13 **48 h.**

Science et morale. — Temps attribué : $\frac{3}{4} \times 32 = 24 \text{ h.}$

Physique : Entretien, expériences, observations.
Les 3 états de la matière : solide, liquide, gaz (4), Vases communic. et applications (6), CO₂ (4), Les 3 états de l'eau (3), Métaux, alliages (2), Fusion, solidific., évapor., ébull., condens. (5), Balances diverses, pèse-lettres, construct. (4), Pesées et instruments de pesage (4) 34

Sciences naturelles : Récoltes, Elevage.

Biologie : digestion : organes, étapes, alim. (7), Respiration, circulation ; œil, vue ; expér. (7), Botanique : pin, sapin, épicéa, mélèze : résin (5), Cerisier : feuilles, fleurs, fruits (4), Plantes : germinat., dév. ; pl. verte (6), Tulipe, marronnier, classification (6), Zoologie : la poule et l'œuf ; autres oiseaux (4), Couleuvre, vipère, lézard ; grenouille, têtard (5), Sauterelle, hanneton ; classification (6) 50

Morale (entretiens) individuelle (4), sociale et internat. (6) 10 **92 h.**

Autres disciplines.

Education musicale. — Temps attribué : $\frac{3}{4} \times 32 = 24 \text{ h.}$

Solfège : Intonation, Rythmes et mesures :

I^{er} trimestre : Rev. Gamme de do (5), Coupe noire cr. (5) 10

II^e trimestre : Gamme de sol (10), Mesure $\frac{3}{4}$ (5) 15

III^e trimestre : Gamme de fa (10), Mesure $\frac{4}{4}$ (5) 15
Chants obligatoires : 5 (10), Facult. (6) 16 **56 h.**

Le dessin, les travaux manuels masculins et féminins, ainsi que l'éducation physique offrent des matières à choix, de sorte qu'on peut les loger sans inconvénients majeurs dans le temps imparti.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

	Temps nécessaire		Temps attribué	
	hebd.	ann.	hebd.	ann.
Disciplines de base				
Elocution et lecture	2 ¹ / ₂	78	2	64
Composition	1 ¹ / ₂	49	1 ¹ / ₂	48
Vocabulaire	2 ³ / ₄	92	1 ¹ / ₂	48
Grammaire-				
conjugaison	3 ¹ / ₂	114	1 ¹ / ₂	48
Orthographe	2 ¹ / ₂	84	1 ¹ / ₂	48
Arithmétique				
et géométrie	6 ³ / ₄	216	3 ³ / ₄	120
Ecriture	3 ³ / ₄	24	3 ³ / ₄	24
	20 ¹ / ₂	657	12 ¹ / ₂	400
Information				
Géographie	1 ³ / ₄	57	1 ¹ / ₂	48
Histoire	1 ¹ / ₂	48	1 ¹ / ₂	48
Science et morale	2 ³ / ₄	92	3 ³ / ₄	24
	6	197	3 ³ / ₄	120
Education				
Musique	1 ³ / ₄	56	3 ³ / ₄	24
Dessin	1 ¹ / ₂	48	1 ¹ / ₂	48
Activité manuelle	1 ¹ / ₂	48	1 ¹ / ₂	48
Sport	2	64	2	64
	6 ³ / ₄	216	5 ³ / ₄	184
Divers				
Récréations	1 ¹ / ₂	48	1 ⁵ / ₁₂	45 ¹ / ₃
	3	96	2 ² / ₃	85 ¹ / ₃
	4 ¹ / ₂	144	4 ¹ / ₁₂	130 ² / ₃
Totaux	37 ³ / ₄	1214	26 ¹ / ₁₂	834 ² / ₃
Déficit			11 ² / ₃	379 ¹ / ₃

COMMENTAIRES. — Il nous manque donc 45 % du temps actuel pour pouvoir accomplir convenablement notre tâche.

Cette situation pose un grave cas de conscience aux instituteurs genevois, car il est écrit à la page 11 du plan d'études :

« Le plan d'études est un plan de **travail obligatoire** dans chaque classe, aussi bien pour l'étendue des matières que pour l'ordre dans lequel elles sont abordées. » (C'est nous qui soulignons.)

En conséquence, chaque semaine, nous violons délibérément cet ordre de service, car à l'impossible nul n'est tenu. Et le malaise ainsi créé sur le plan individuel se répercute dans le corps enseignant, en tout cas au niveau de la 6^e primaire.

Le problème des devoirs à domicile est un effet parmi d'autres de ce manque de temps réel que le maître pense pouvoir compenser en se déchargeant sur la famille de ce déficit de l'école.

D'autre part, nous sommes complices d'un état de faits intolérable pour des éducateurs, dont l'honnêteté intellectuelle, vis-à-vis des enfants et de leurs parents, doit être la vertu première.

Mais le plus grave, c'est que la réputation de notre école primaire risque d'être compromise, si elle ne l'est déjà. N'est-elle pas la cible de critiques acerbes plus ou moins justifiées de la part de l'enseignement secondaire inférieur ? Aujourd'hui, plus qu'autrefois ?

CONCLUSIONS. — En attendant la création laborieuse de l'Ecole romande, dont on peut espérer que le plan d'études sera simplement honnête, il n'y a, dans l'immédiat, qu'une solution :

remplacer le carcan ci-dessus par le conseil suivant :

Le plan d'études offre un choix de matières dont l'enseignant saura tirer l'essentiel selon le temps dont il dispose et les élèves qu'il a reçus.

Cela sur le plan de la conscience professionnelle. Dans les faits, il s'agit le plus tôt possible, de coordonner les programmes de 6^e P et de 7^e CO dans le cadre du tronc commun. A première vue, la matière de ce dernier obéit à des normes plus raisonnables qu'en 6^e P.

E. Fiorina

neuchâtel

Section du Val-de-Travers

Comité de section pour 1969

Président : Gérald Bouquet ;

Vice-présidente : Mlle Henriette Troesch ;

Secrétaire-correspondant : Fred Siegenthaler ;

Secrétaire-verbaux : Arthur Grossenbacher ;

Caissier : Georges Müller ;

Suppléant du délégué au Comité central : Pierre Liebe.

Délégués à l'Assemblée des délégués

Léo Coulot

Marcel Cornuz

Georges Müller

Suppléants :

Mlle Danièle Loew

Mlle Lucie Grandjean

Mlle Marie-Rose Berthoud

Délégués à la SPR

Georges Bobillier

Suppléant : Frédy Juvet

Délégué au Comité central :

Gérald Bouquet

Suppléant : Pierre Liebe

Déléguée à la Caisse de remplacement :

Mlle Monique Jacot.

Extraits du rapport du président :

Nul ne sera étonné d'apprendre que le président Gérald Bouquet a été confirmé dans sa charge par des acclamations chaleureuses. C'est que la section du Val-de-Travers a vécu, sous sa direction une année riche, non seulement par sa participation active aux diverses activités de la SPN, mais par le climat que le président a su y faire régner, le souci d'imprégner les membres, la population du Vallon de la haute mission humaniste que sont appelés à remplir les pédagogues. La section s'est associée à la décision négative prise par la SPN au sujet du statut des enseignants avec une solide conviction. Elle a en effet estimé qu'il importait de défendre à tout prix les droits fondamentaux et la dignité des instituteurs et des institutrices. Par son refus, la SPN « s'est acquis l'incalculable fortune d'avoir appris à résis-

ter à la tentation de l'opportunisme, et à se laisser guider par l'intransigeante honnêteté intellectuelle ».

Le Vallon a eu l'honneur d'accueillir l'assemblée trisannuelle à Couvet. Réussite, teintée du regret de ce que la section n'ait pas pu saisir cette occasion pour manifester avec plus d'éclat la présence de notre mouvement aux yeux de la population et de ses autorités.

Cette constatation conduit au réexamen du rôle des sections dans l'activité générale de la SPN. Il est incontestable que notre association a dépassé le stade de l'« amicale ». Le style de travail du CC a été profondément modifié ces dernières années ; un dialogue constant est engagé entre les autorités et la SPN. La politique de celle-ci vise à confier de plus en plus une part de la gestion des affaires scolaires à ceux qui ont engagé leur carrière, leur bonheur et leur vie au service de l'enfant, et de les soustraire aux influences d'une politique mesquine, de l'opportunisme et du bon sens des ignorants. Cette œuvre, véritable révolution culturelle, ne saurait être menée à bien qu'au niveau de nos organes centraux, et bientôt peut-être, quand la SPR aura été dotée de nouvelles structures plus solides, par le dialogue qui s'engagera entre les autorités romandes et l'association des pédagogues romands. C'est pourquoi le Comité central doit obtenir des sections une confiance semblable à celle que la section du Val-de-Travers accorde à son délégué. Il est normal, d'autre part, que les sections attendent du CC des informations régulières.

Ce désir d'information sera pleinement satisfait lorsque nos collègues se déclareront disponibles pour de plus fréquentes assemblées administratives.

Il est absolument nécessaire, par une action de propagande d'ensemble et des contacts personnels, de rallier ceux qui se tiennent à l'écart de nos activités.

La section a organisé une conférence publique à Couvet, au cours de laquelle quelque deux cents personnes ont écouté avec une attention et une gravité presque pathétiques le véritable message de Mme Axelle Adhémar, conseillère psycho-pédagogique à Fribourg. Une initiative à renouveler.

Le 6 novembre, un trio formé de nos collègues André Jeanneret, violoniste, Eric Weber, flûtiste, et de Mlle Suzanne Ducommun, pianiste, préparaient le temps de Noël par les accents merveilleux de la musique baroque.

Deux autres collègues, Arthur Grossenbacher et Jean-Jacques Girard ont rapporté de leurs voyages au-delà du rideau de fer et en Chine, non seulement des clichés remarquables, mais des idées neuves. L'entreprise la plus fructueuse et la plus chargée de promesses de la section est, sans nul doute, l'activité des « groupes de travail » qui se développera encore et obligera le comité de section à se préoccuper de plus en plus de l'évolution de la pédagogie.

Le président conclut son rapport par l'affirmation que « la force réelle de la section du Val-de-Travers et de la SPN est dans l'humble fidélité d'un certain nombre » et que « notre royaume de la SPN apparaît, depuis ses montagnes à ses plaines, dans sa mystérieuse unité, et, au travers de ses actions éclatantes, comme au travers de nos humbles travaux, dans son émouvante grandeur ».

GB

Section de La Chaux-de-Fonds

Comité de section pour 1969

Président : Jean-Claude Leuba.

Vice-président : Marcel Jaquet.

Caissier : Bernard Bryois.

Déléguée au CC : Hélène Jeanneret.

Assesseurs : Francis Wolf - Jean-Paul Aubert - Jacqueline

Huguenin - Marinette Graser - Lola Sobel - Suzanne Voumard - Alfred Hauser.

Délégué à l'Union ouvrière : Francis Wolf.

Délégués à la Commission scolaire : Hélène Jeanneret - Alfred Hauser.

Représentant à la Commission pédagogique : Raymond Gindrat.

Représentant à l'Assemblée des délégués SPR : Maurice Gogniat.

Suppléant : Michel Jeanneret.

Délégués à l'Assemblée des délégués SPN : Francis Wolf, Marcel Jaquet, Jean-Paul Aubert, Michel Jeanneret.

Suppléants : Marinette Graser, Blaise Perrenoud.

Vérificateurs des comptes : Magda Koenig et Raymond Gigon.

Le suppléant de la déléguée au CC reste à désigner.

Extraits du rapport du président

Présidée depuis une année par Jean-Claude Leuba, la section de La Chaux-de-Fonds a fait preuve d'une grande vitalité.

Comme toutes les autres sections, elle s'est préoccupée en premier lieu de l'étude du projet de statut des enseignants. Le comité cependant a cherché à développer son efficacité. Sur le plan interne, soucieux d'information, il a repris la publication du « Trait d'Union » et restructuré ses méthodes de travail. Les progrès accomplis sont importants, pourtant il apparaît que l'apport de trois ou quatre membres supplémentaires qui accepteraient de participer aux travaux et aux charges du comité est indispensable pour assurer une action efficace digne d'une grande section. Le rythme de travail s'est considérablement accru. La SPN ne doit pas être simplement une « amicale ».

Sur le plan externe, le comité a estimé que les méthodes de travail de la SPN étaient désuètes et ne garantissaient pas une saine représentation de la base, tout au moins celle des comités de sections. C'est pourquoi, par le canal de l'Assemblée des délégués, il a souhaité et obtenu la création d'une commission chargée de la révision des statuts SPN. L'affaire du « Prix pédagogique » et de la cotisation des retraités sont l'illustration de cette nécessité. En obtenant par l'Assemblée des délégués la remise aux présidents de sections des PV du Comité central, le comité a voulu assurer une meilleure information et un moyen d'intervenir rapidement et d'appliquer les décisions prises. Reste le problème de l'« Educateur » qui ne rend pas encore les services que nous serions en droit d'attendre.

Sur proposition de la section, la Commission pédagogique a reçu la mission d'étudier la valeur du manuel de géographie Berner et Perrin. Cette enquête a été menée avec rapidité.

La section a obtenu un deuxième délégué à la Commission scolaire, chargé plus spécialement de représenter la section préprofessionnelle. En outre, tous les collègues qui le désirent pourront dans le 1er trimestre de 1969 se faire remettre un décompte complet de leur salaire par la caisse communale.

Parmi les propositions faites au Comité central et à l'assemblée des délégués, signalons l'étude de la possibilité pour les jardinières d'enfants de devenir membres de la société, l'institution d'une commission chargée de faire le point global sur la réforme, la remise en question de la politique du CC face à nos collègues secondaires, à la suite de l'inqualifiable « lâchage » de ces derniers lors de la phase finale des discussions sur le statut des enseignants.

A l'actif encore du comité de section : une intervention au sujet de la télévision scolaire et des propositions pour un règlement d'attribution du prix pédagogique.

Le bilan ne paraît donc pas négatif, toutefois la fréquentation aux assemblées reste trop faible, et le président souhaite, dans ce domaine, aller au-devant d'agréables surprises.

GB

Société pédagogique neuchâteloise Comptes de l'exercice 1968

FONDS GÉNÉRAL

Entrées	
Cotisations	42 527.50
Administration Fonds d'entraide	800.—
Intérêts sur titres et livret	387.95
Impôt anticipé	165.90
De VPOD (part. frais de propagande)	900.—
Recettes diverses	1 092.50
Total des entrées	45 873.85

Sorties	
Cotisations romandes	12 138.—
A Fonds d'entraide	2 491.25
A Fonds culturel	498.25
Honoraires caissiers districts	406.50
Ristournes aux sections	547.50
Administration	7 808.45
Séances comité central	5 997.50
Matériel et fournitures administrateur	3 034.20
Commissions diverses	175.20
Déplacements et délégations	2 965.20
Subventions	1 150.—
Prix pédagogique	2 000.—
Cours de cadres	926.20
Assurance CAP	584.80
Assurance La Neuchâteloise RC	1 507.50
Frais généraux	3 984.10
Dépenses diverses	320.30
Total des sorties	46 534.95

Total des sorties	46 534.95
Total des entrées	45 873.85

Déficit 661.10

Situation au 31.12.68	
Titres	12 000.—
Livret	190.80
Caisse	645.90
Ch. postaux	595.40
13 432.10	

Bilan au 31.12.67	14 093.20
Bilan au 31.12.68	13 432.10
Diminution	661.10

FONDS D'ENTRAIDE

Entrées	
Cotisations	2 491.25
Intérêts sur titres	1 609.75
Intérêts sur livret	46.95
Impôt anticipé	623.25
Total des entrées	4 771.20

Sorties	
Impôt cantonal	65.55
A Fonds général	800.—
Dépenses diverses	408.—
Entraide (1 collègue)	3 600.—
Total des sorties	4 873.55

Total des sorties	4 873.55
Total des entrées	4 771.20

Déficit 102.35

Situation au 31.12.68	
Titres	47 000.—
Livret	2 111.65
Ch. postaux	8586.30
57 697.95	

Bilan au 31.12.67	57 800.30
Bilan au 31.12.68	57 697.95

Diminution 102.35

FONDS CULTUREL

Entrées	
De Fonds général	498.25

Sorties	
Séances Commission pédagogique	609.90
Total des sorties	609.90
Total des entrées	498.25

Déficit 111.65

Bilan au 31.12.67	2 029.75
-------------------	----------

Bilan au 31.12.68	1 918.10
-------------------	----------

Diminution 111.65

Boudry, le 30 janvier 1969
Le caissier : Marc Grandjean

Jura bernois

Fiches de problèmes « Les nombres en couleurs » de l'Association Cuisenaire d'Ajoie, Porrentruy

La deuxième édition des fiches de problèmes « Les nombres en couleurs » est sortie de presse il y a quelques semaines. Elle ne le cède en rien, comme présentation, à la première édition dont le succès fut remarquable, puisque 60 000 fiches éditées furent épuisées en moins d'une année.

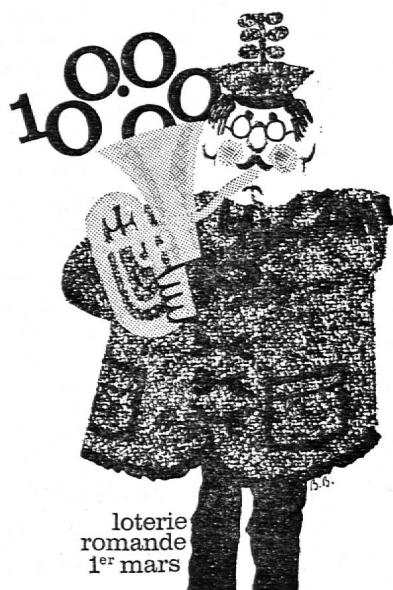
L'édition d'aujourd'hui constitue un matériel de choix dont nous ne saurions assez recommander l'acquisition aux maîtres et aux maîtresses du degré inférieur. Imprimé sur un fort beau papier carton de couleur, au format A5, chaque fichier comprend 148 fiches de 5 problèmes chacune,

soit au total 740 problèmes élaborés par les membres de l'Association Cuisenaire d'Ajoie. Les problèmes se répartissent ainsi : les nombres de 10 à 20, puis les nombres produits de 20 à 100, avec 4 fiches pour chaque nombre traité.

Prix du fichier : **14 francs**, frais d'emballage et port compris.

Nous prions les collègues que ces fiches de problèmes intéressent, de passer leur commande sans tarder à l'**Association Cuisenaire d'Ajoie, 2900 Porrentruy** et d'en verser le montant sur le CCP 25 - 6978.

Le comité de l'Association Cuisenaire
d'Ajoie
2900 Porrentruy



L'AVECER

propose à tous pour le printemps 1968 un séjour dans le golfe de Naples à

Piano di Sorrento

Nombreuses possibilités d'excursions :

Capri — Pompéi — Vésuve, etc.

Les automobilistes peuvent rejoindre le groupe sur place.

Prix dès Lausanne Fr. 440.—

S'inscrire au plus tôt (dernier délai 28 février) auprès de M. Hermann Niklaus, maître professionnel, 1099 Peney-le-Jorat.

Tél. (021) 93 40 90.

FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES MIGROS

cherche pour son

CENTRE DE FORMATION A ZURICH

collaborateur

Ce futur cadre s'occupera de la formation du personnel et des cadres, notamment des entreprises situées en Suisse romande. Il collaborera à l'établissement des programmes de formation et des cours, au choix des méthodes d'enseignement. Il sera appelé à donner lui-même des cours et animer des séminaires.

Nous demandons :

- formation secondaire ou universitaire ;
- expérience pédagogique ou d'animateur ;
- de l'intérêt pour les méthodes modernes de formation ;
- expérience des questions de personnel ;
- très bonnes connaissances de l'allemand.

Nous offrons :

- champ d'activité variées et en plein développement ;
- salaire en relation avec l'importance du poste ;
- avantages sociaux d'une entreprise d'avant-garde.

Les personnes intéressées par une situation d'avenir sont priées d'envoyer leur candidature à la

FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES MIGROS

Service du personnel

Limmatstrasse 152

8005 Zurich